



## ARCT2M - Introduction

## ARCT2M - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

À l'issue du Master en architecture, le/la diplômé.e est capable de concevoir avec art des projets d'architecture durables d'un point de vue environnemental, économique et social. Conscient-e de sa part de responsabilité, il-elle pose des choix engagés en vue d'aménager des lieux propices à la coexistence harmonieuse des êtres humains et des autres êtres vivants. Il-elle a acquis les connaissances et les aptitudes nécessaires pour pratiquer l'architecture dans un cadre professionnel et pour entreprendre une recherche scientifique.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

AA1 Concevoir un projet d'architecture

AA1.1 Hiérarchiser les paramètres et les enjeux d'une situation donnée.

AA1.2 Justifier les intentions et les choix d'un projet d'architecture aux différentes échelles d'intervention.

AA1.3 Composer avec art des espaces propices au bien-être de leurs occupants humains et non humains.

AA1.4 Composer avec art les éléments matériels d'une construction ou d'un aménagement.

AA1.5 Composer avec art un projet de manière créative.

AA1.6 Intégrer les exigences du Développement durable dans le processus de conception, à de multiples échelles.

AA2 Exprimer un projet d'architecture

AA2.1 Connaître et appliquer de manière inventive les conventions de la représentation en deux et en trois dimensions.

AA2.2 Représenter de manière inventive un parti architectural.

AA2.3 Représenter de manière inventive des expériences spatiales.

AA2.4 Représenter de manière inventive des logiques constructives.

AA2.5 Représenter de manière inventive un processus créatif.

AA2.6 Représenter avec maîtrise des phénomènes environnementaux, sociaux et économiques.

AA3 Concrétiser un projet d'architecture

AA3.1 Comprendre et appliquer les principes physiques et physiologiques liés à l'architecture.

AA3.2 Comprendre et appliquer les procédés constructifs et techniques liés à l'architecture.

AA3.3 Comprendre et croiser des savoirs scientifiques et techniques en vue de concrétiser un projet d'architecture.

AA3.4 Comprendre et évaluer les conséquences environnementales, sociales et économiques de choix constructifs et techniques.

AA4 Mobiliser et contextualiser des disciplines scientifiques et artistiques dans un projet d'architecture

AA4.1 Comprendre et convoquer les concepts et les méthodes de disciplines scientifiques.

AA4.2 Comprendre et approfondir les notions et les démarches de disciplines artistiques.

AA4.3 Comprendre et croiser les contenus d'autres disciplines artistiques ou scientifiques en vue de nourrir le projet d'architecture

AA4.4 Comprendre et évaluer les conséquences environnementales, sociales et économiques de choix architecturaux

AA5 Adopter une attitude professionnelle

AA5.1 Agir en acteur-riche conscient-e de ses responsabilités.

AA5.2 Communiquer de façon attentive, inclusive et efficace avec les multiples intervenant-es du projet d'architecture.

AA5.3 Organiser un travail individuel ou collectif de façon attentive, inclusive et efficace.

AA5.4 Argumenter et agir en faveur d'une architecture exemplaire au regard des exigences du Développement durable.

AA6 Adopter une démarche scientifique

AA6.1 Connaître et appliquer avec rigueur les méthodes disciplinaires, interdisciplinaires ou transdisciplinaires de la recherche scientifique.

AA6.2 Formuler une question et délimiter un objet de recherche en et sur l'architecture.

AA6.3 Présenter les résultats d'une recherche en et sur l'architecture en respectant les conventions de la communication scientifique.

AA6.4 Intégrer les exigences du développement durable dans le processus de recherche : question, corpus et veille scientifique.

### STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme est constitué :

- d'un tronc commun de 74 crédits
- d'une finalité spécialisée de 30 crédits
- d'un choix d'options comportant 16 crédits

Les matières enseignées (bac et master) sont structurées en six domaines spécifiques :

- Projet d'architecture
- Expression, représentation et communication



## Finalité spécialisée [30.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- ⊖ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊕ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- ⊖ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

### o Contenu:

○ LTARC2231	Ateliers de recherche TFE en et sur l'architecture ■	Olivier Bourez Olivier Camus Dimitri Fache Martin Outers Renaud Pleitinx Luca Sgambi Eric Van Overstraeten	[FR] [q1+q2] [180h] [18 Crédits] 🌐 > English-friendly	x
○ LTARC2283	Stage master		[FR] [q2] [] [3 Crédits] 🌐	

- > Option: architecture et technologies [ prog-2024-arct2m-larcx700o ]
- > Option : architecture et territoires [ prog-2024-arct2m-larcx900o ]
- > Option: cours au choix : questions d'architecture [ prog-2024-arct2m-larcx905o ]

### Option: architecture et numérique [16.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

### o Option : architecture et numérique

○ LBARC2080	Question d'architecture : architecture et numérique - Partie A : conceptions numériques : processus génératifs	
-------------	--	--



**Option: architecture et théories [16.0]**

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc  
annuel

1 2

**o Contenu:**

---





## Option: architecture et patrimoine [16.0]

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc  
annuel

## Option: architecture et technologies [16.0]

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc  
annuel

1 2

### o Contenu:

---

o



### Option: cours au choix : questions d'architecture [16.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc  
annuel

1 2

#### ○ Contenu:





## PROGRAMMES PARTICULIERS

---

[> Master \[120\] en architecture/TRN \[Master International - en anglais\]](https://uclouvain.be/prog-2024-arct2m-programme)  [ <https://uclouvain.be/prog-2024-arct2m-programme> ]

### Master [120] en architecture/TRN [Master International - en anglais]

- Obligatoire
  - ⌘ Au choix
  - △
-

## o Pratique professionnelle (6 crédits)








LTARI2281	Lessons from practice : Internship in professional practice		EN [q1] [30h] [3 Crédits]  > Facilités pour suivre le cours en français		X
-----------	---	--	---	--	---

## o Cours au choix : pratique professionnelle (3 crédits)

L'étudiant choisit un des deux cours de droit ci-dessous :

LTARC2280	Droit et responsabilités professionnelles	Louis Vansnick	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 	X	X
LBARC2186	Droit de l'urbanisme et de l'environnement	Joel Van Ypersele De Strihou	FR [q2] [30h] [3 Crédits]  > English-friendly	X	X

## o Cours au choix (6 crédits)

LBARI2001	Intensive program		EN [q1] [40h] [3 Crédits]  > Facilités pour suivre le cours en français	X	X
LBARI2002	International Workshop : South America		EN [q2] [40h] [3 Crédits]  > Facilités pour suivre le cours en français	X	X
LBARI2003	International Workshop : China		EN [q2] [40h] [3 Crédits]  > Facilités pour suivre le cours en français	X	X
LBARI2004	International Workshop : Africa		EN [q2] [40h] [3 Crédits]  > Facilités pour suivre le cours en français	X	X
LBARI2005	International Workshop : Europe		EN [q2] [40h] [3 Crédits]  > Facilités pour suivre le cours en français	X	X
LLOCI2006	Parametric design		EN [q2] [30h] [3 Crédits]  > Facilités pour suivre le cours en français	X	X
LBARC2144	Patrimoine bâti du XX eme siècle et projet de sauvegarde	Giulia Marino	FR [q2] [30h] [3 Crédits]  > English-friendly	X	X
LBARC2146	Espace, lumière et cou	21.014999 0   S Q q 1 0 0 1 7.503 22.014999   20.368 1   1 1   h W n e cm 0 1 -1 0 0 0 cm5 1 -2.417 22p2o cm5 12749u 22p2o			







## ARCT2M - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

#### SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2<sup>e</sup> cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2<sup>e</sup> cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

### Conditions d'accès spécifiques

Les conditions d'accès à cette formation en 2025-26 ont évolué par rapport à celles de 2024-25. Elles sont accessibles [ici](#). Les conditions d'accès seront officielles et complètes à partir du 1er juin 2025 mais seront consultables dans la rubrique ad hoc du catalogue des formations 2025-2026 en mars 2025.

En plus de remplir les conditions d'accès décrites ci-dessous, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

### Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Bacheliers universitaires de l'UCLouvain</b>			
<a href="#">Bachelier en architecture/BXL</a>		Accès direct	
<a href="#">Bachelier en architecture/TRN</a>		Accès direct	
<a href="#">Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte</a>		Accès sur dossier	Pour l'étudiant qui n'aurait pas suivi le cursus régulier, la Commission d'admission peut proposer un programme adapté à sa situation
<b>Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)</b>			
Bachelier en architecture [180.0]		Accès direct	
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte [180.0]		Accès sur dossier	Le cas échéant, la Commission d'admission propose à l'étudiant un programme adapté à sa situation
Bachelier en architecture [180.0] (non universitaire)		Accès direct	Diplôme obtenu avant l'année académique 2010-2011
<b>Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique</b>			
Bachelor in de ingenieurswetenschappen : architectuur [180.0]		Accès sur dossier	Le cas échéant, la Commission d'admission propose à l'étudiant un programme adapté à sa situation

Bachelor in de architectuur [180.0] (niet-universiteit)

[Accès sur dossier](#)

Le cas échéant, la Commission d'admission propose à l'étudiant un programme adapté à sa situation.

**Bacheliers étrangers**

Bachelier en architecture [180.0]

[Accès sur dossier](#)

L'étudiant complète son dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus, année par année), par un porte-folio de ses projets d'architecture. Le cas échéant, la Commission d'admission propose un programme adapté à sa situation

**Bacheliers non universitaires**

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

**Diplômés du 2° cycle universitaire**

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Licenciés</b>			
Tous	Une exposition pendant 3 ans au projet d'architecture, au dessin, à la géométrie, à la construction, à la résistance des matériaux est indispensable.	<a href="#">Accès sur dossier</a>	<p>L'étudiant introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus année par année), et complété par un porte-folio de ses projets d'architecture.</p> <p>La Commission d'admission se prononce sur l'admission du candidat étudiant.</p>
<b>Masters</b>			
Tout master ayant développé des compétences en ingénierie et architecture		<a href="#">Accès sur dossier</a>	<p>L'étudiant introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus année par année), et complété par un porte-folio de ses projets d'architecture.</p> <p>La Commission d'admission se prononce sur l'admission du candidat étudiant.</p>

**Diplômés de 2° cycle non universitaire**

L'étudiant-e introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus année par année), et complété par un porte-folio de ses projets d'architecture.

La Commission d'admission se prononce sur l'admission du candidat étudiant.

**Accès par valorisation des acquis de l'expérience**

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Accès selon la procédure de validation des acquis de l'expérience

Consultez le site [www.uclouvain.be/vae](http://www.uclouvain.be/vae)

## Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

L'étudiant-e introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus, année par année) ainsi qu'un porte-folio de ses travaux d'architecture. La Faculté se prononce sur l'admissibilité de l'étudiant-e. Pour certain-es étudiant-es, un ensemble d'unités d'enseignement ne pouvant représenter plus de 60 crédits et approuvés par le jury sont ajoutés au programme d'études.

## Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

## PÉDAGOGIE

---

### Pédagogie générale

La pédagogie s'articule autour de convictions, situant l'architecture dans le contexte sociétal et environnemental, prenant appui sur les conditions particulières de la vie individuelle et collective. En ce sens, l'architecture est une discipline spécifique et par essence un fait collectif. Elle revendique explicitement sa condition de service à la société, et puise son énergie et son inventivité à partir des contraintes positives générées par cette société et par les spécificités matérielles et spirituelles de sa propre discipline.

L'approche se veut critique, non doctrinale et garante d'une multiplicité des points de vue menant à la transformation du lieu, à toutes les échelles, lui donnant un sens dans la perspective d'accueillir des modes d'habiter multiples.

L'architecture est aussi un métier, exigeant une compétence concrète et opérationnelle, fondée sur des savoirs, un savoir penser, un savoir-faire et un savoir-être.

L'enseignement s'articule à la fois autour du projet d'architecture et des cours théoriques. Il s'appuie sur les compétences développées par les différents partenaires. Il a pour objectif de mettre l'étudiant-e dans une attitude critique et de nourrir son intuition afin d'aborder la question architecturale de la manière la plus large qu'il soit.

- Hoger architectuur instituut Henry Van de Velde – Antwerpen
- Provinciale Hogeschool Limburg - Hasselt

#### Espagne

- Universidad politecnica de Catalunia - Barcelone
- Universidad politecnica de Valencia
- Escola Superior de disseny ELISAVA - Barcelone
- Universidad politecnica de Madrid
- CEU San Pablo University Madrid

#### Finlande

- Université de Tampere

#### France

- Ecole d'architecture de Nantes
- Ecole d'architecture de Paris-Belleville
- Ecole d'architecture de Paris-La Villette
- Ecole d'architecture de Marseille Luminy
- Ecole d'architecture de Grenoble
- Ecole d'architecture de Bordeaux

#### Italie

- Politecnico de Torino
- Seconda Università degli studi di Napoli
- Università degli studi di Genova
- Institut d'architecture de l'Université de Venise

#### Norvège

- Université d'Oslo
- Bergen arkitekt Skole

#### Pays-Bas

- Eindhoven University of technology

#### Pologne

- Technical University of Gdansk
- Polytechnika Bialostocka

#### Roumanie

- Ecole d'architecture « Ion Mincu » - Bucarest
- Université de Cuj-Napoca
- Université de Lasi

#### Slovénie

- University Og Ljubljanan

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

- Master en urbanisme (120 crédits)
- Doctorat en art de bâtir et urbanisme (180 crédits)

Par ailleurs, des masters UCLouvain (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômé-es masters UCLouvain.

Par exemple :

- les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): voir dans cette liste
- le Master [60] en information et communication à Louvain-la-Neuve ou le Master [60] en information et communication à Mons

## GESTION ET CONTACTS

---

Contacts utiles

Master en architecture « ARCT2M »

### Administration facultaire

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme  
Bruxelles - Louvain-la-Neuve - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Place du Levant, 1 - Bte L5.05.05

B-1348 Louvain-La-Neuve

Contact: [Secrétariat Décanat LOCI](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)10 47 28 15

### •• Directeur administratif

Mme France PÉCHER

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [France Pécher](#)

Tél: +32 (0)10 47 28 22

### Site « Architecture Saint-Luc - Tournai »

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme  
Architecture Saint-Luc - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Rue du Glategnies, 6 - Bte T1.01.01

B-7500 Tournai

Contact: [Secrétariat Tournai](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)69 85 78 10

••

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [mathieu.depaepe@uclouvain.be](mailto:mathieu.depaepe@uclouvain.be)